

La BCGE s'est préparée à des taux durablement bas

BANQUE. Le résultat d'intérêts a été le principal responsable d'un bénéfice net diminué de 19%. L'établissement a fourni des explications plus détaillées mardi.

Christian Affolter

Le bénéfice net de la Banque cantonale de Genève (BCGE) a chuté de 19% au premier semestre. Sa raison principale: la baisse de 16,6% à 164 millions de francs du résultat des opérations d'intérêts, selon les chiffres présentés mardi. La progression des charges a été contenue à 1,2%, pour un total de 152 millions, en continuant d'investir dans la numérisation et en gardant un effectif stable.

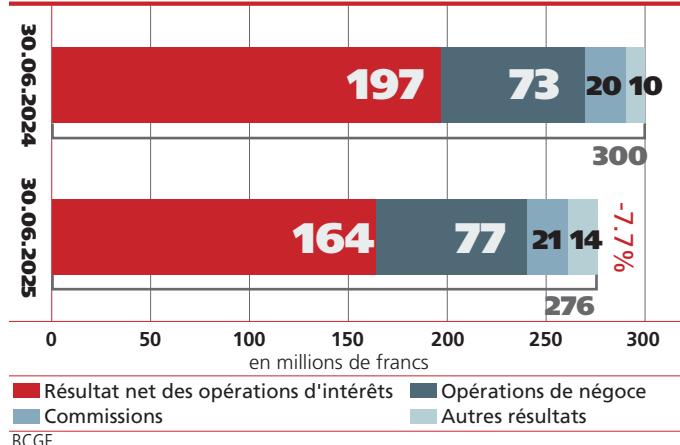
L'établissement a réussi à accroître la diversité de ses revenus: l'activité de sa clientèle a porté les revenus de commissions, le négoce a été soutenu par l'activité des changes et les dividendes sur participations et revenus des actifs financiers propres ont augmenté (voir graphique).

Retour rapide aux taux négatifs

Malgré cette «dynamique commerciale favorable» selon les termes du communiqué, les opérations d'intérêts représentent encore 60% du chiffre d'affaires de l'établissement. Dans ce segment, les produits ont diminué de 23,4%, à 242,6 millions. La réduction des charges d'intérêts de 34,4% à 85,1 millions n'a pas pu pleinement compenser le recul du côté des recettes. D'autres banques cantonales y sont pourtant parvenues.

Les dirigeants de la BCGE ont avancé plusieurs élé-

LA BCGE A DIVERSIFIÉ LES SOURCES DE REVENUS



ments pouvant expliquer l'évolution du résultat des opérations d'intérêts, bien au-delà de la rémunération de l'épargne. Tout d'abord, le «retour rapide à un environnement de taux négatifs», comme l'a souligné son CFO, Frédéric Vernet. Car même si le taux directeur de la Banque nationale (BNS) n'est pas encore inférieur à zéro, le taux Saron et ceux des swaps à 2 et à 3 ans sont déjà de retour dans cette zone. Et la différence de ces taux entre les durées est faible: de 2 à 20 ans, elle n'atteint même pas un point de pourcentage. «C'est difficile de faire de l'argent avec une courbe à la pente si légère», a remarqué le CFO.

Quant aux liquidités placées auprès de la BNS, elles ne rapportent plus rien, ce qui représente pour la BCGE «un montant considérable à compenser». Au CEO, Nicolas Krügel, d'ajouter

qu'une «banque en équilibre entre les dépôts et les crédits comme la BCGE ne navigue pas de la même manière qu'un établissement qui est en déséquilibre».

Il sous-entend ainsi qu'une banque qui se refinane plus fortement par l'interbancaire, par exemple des lettres de gage pour les hypothèques, voit ces coûts diminuer en cas de baisse des taux. Frédéric Vernet souligne qu'entre 2022 et 2024, «les produits d'intérêts de la BCGE ont augmenté de plus de 150%. C'est normal qu'ensuite, ils diminuent un peu plus que chez les autres.» Son ambition est d'être performant sur des bases comparables.

Le ratio de rendement sur capital (RoE) de 9,5% par exemple se situe «toujours dans le groupe de tête des banques universelles en Suisse», a relevé Nicolas Krügel.

Finalement, les banques peuvent se couvrir contre le risque d'une baisse de taux à court terme (une année) ou à plus longue échéance. La BCGE s'est positionnée pour des taux bas qui vont durer. Ainsi, le premier semestre 2025 devrait marquer un creux au niveau des revenus d'intérêts, selon Frédéric Vernet, «même si l'on devait revenir à des taux négatifs». Le résultat 2025 devrait toutefois rester en retrait par rapport à celui de l'année passée.

Actifs sous gestion en hausse

Fin juin, les actifs sous gestion atteignaient 37,1 milliards, en hausse de 0,4%. La BCGE relève des afflux de 0,8 milliard du côté de la gestion, «un record». Les financements aux entreprises et aux particuliers frôlaient 21,1 milliards, soit 2,7% de plus.

Nicolas Krügel explique échanger régulièrement avec des entreprises. Toutefois, les problèmes liés aux droits de douane des Etats-Unis ne sont «pas du tout une question de liquidité». Il n'a donc pas observé de hausse des demandes de financement de la part des sociétés en lien avec la taxe de 39%. Celles qui ont des sites en Europe, voire aux Etats-Unis, «rebalancent à grande vitesse, en cherchant à optimiser les droits de douane», constate-t-il, admiratif face à une «capacité d'adaptation assez phénoménale».